

# Azay-sur-Cher

# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



## 5.1. LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

### Arrêt du projet de PLU

Vu pour être annexé à la délibération  
du conseil municipal :



Département de l'Indre et Loire

**atu.**  
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour du 56, avenue Marcel Dassault  
BP 601 - 37206 Tours cedex 3  
Téléphone : 02 47 71 70 70  
Télécopie : 02 47 71 97 35  
Courriel : [atu@atu37.org](mailto:atu@atu37.org)  
[www.atu37.org](http://www.atu37.org)



Liste des servitudes d'utilité publique  
de la commune de **AZAY SUR CHER**

07/07/2016

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
AC1	Protection des monuments historiques	Code du Patrimoine L 621-1 et suivants	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 36, rue de Clocheville - 37000 TOURS	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Château d'Azay-sur-Cher (Inscrit Inv MH)		Arrêté Préfectoral 06 mars 1947	Vestiges
	Château de la Michelière (Inscrit Inv MH)		Arrêté Préfect 06 mars 1947	La porte d'entrée
	Château de Leugny (Inscrit Inv MH)		Arrêté Préfect 29 mai 1962	façades et toitures du château + plantations et constructions sur terrain, communs et cour
	Domaine de la Bourdaisière (Inscrit Inv MH)		Arrêté ministériel 06 mars 1947	Monument historique situé sur la commune de Montlouis Sur Loire.
	Eglise Sainte Marie Madeleine (Inscrit Inv MH)		Arrêté Préfect 06 mars 1947	Le clocher
	Maison "La Chavonnière" (façades et toitures) Inscrit Inv. MH		Arrêté 27 septembre 1972	Ancienne maison de Paul-Louis COURRIER. Monument historique situé sur la commune de Veretz
	Restes de l'ancien Prieuré de St-Jean-du-Gray (CL MH)		Arrêté Préfect 24 mars 1928	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	Code de la santé publique. Art. L1321-2, L1321-2-1, L1321-3, R1321-13-1 à 4, R1321-14	Agence Régionale de Santé - Délégation territoriale d'Indre-et-Loire 38, rue Edouard Vaillant - 37042 TOURS CEDEX 1	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Forages coteau de la Duvelerie alimentant syndicat d'Azay/Cher-Véretz		Arrêté préfet 09 octobre 2002	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
EL3	Marchepied	Art. L. 2131-2 et L. 2131-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques	Direction Départementale des Territoires - Subdivision fluviale. 40, rue Maurice de Tastes - 37100 TOURS	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	3,25m en bordure du Cher			

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
11bis	Hydrocarbures liquides	Loi du 2 août 1949 et décret du 8 juillet 1950 modifié	Société des Transports Pétroliers par Pipelines (TRAPIL) 7 & 9, Rue des frères Morane - PARIS CEDEX 15	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Pipe-line Orléans-Tours		Arrêté préfectoral 25 novembre 1980	Gestionnaire : TRAPIL 4 et 6 route du bassin n° 6 - BP 36 92234 GENNEVILLIERS Commune non traversée par le pipe-line mais impactée par la servitude.

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
I4	Canalisations électriques	Lois du 15/06/1906 modifiée, du 13/07/1925, du 8/04/1946 modifiée, décrets du 6/10/1967,	RTE - GET Anjou Ecoparc - ZI Nord - Avenue des Fusillés - 49412 SAUMUR CEDEX	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	ligne 90 kV Larçay-Bléré			
	ligne 90 kV Larçay-Loches.			
	ligne 90kV Larçay-Montrichard			

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles	Lois 22/07/1987 et 02/02/1995 Art L 562-1 à 8 code de l'environnement	Direction Départementale des Territoires 61, Avenue de Grammont - 37041 TOURS CEDEX	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Le Cher		Arrêté préfectoral 16 février 2009	PPRi du val de Cher

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
PT2	Protection contre les obstacles	Code des postes et télécommunications	Voir colonne observations -	
	<b>Objet local</b>		<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Faisceau hertzien Chambray-les-Tours à St-Georges-sur-Cher (41)		Décret ministériel 08 juin 2010	Gestionnaire : Ministère de l'Intérieur - 2, place St Méline - CS 96417 35064 RENNES Cédex

Faisceau hertzien Cinq-Mars-la-Pile à Mareuil-sur-Cher	Décret ministériel	Gestionnaire : Ministère de la Défense - Etat Major de Soutien de la Défense - Quartier Marguerite - BP 14 - 35998 RENNES (370 077 02)
	20 mars 1995	
Faisceau Hertzien Tours St Symphorien - Rosnay	Décret	Gest : Ministère de la Défense ESID Quartier Marguerite BP14 35998 RENNES ARMEES
	16 avril 2012	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
PT3	Passage de câbles PTT en terrain privé	Code des postes et télécommunications	France Telecom - UPR Ouest Centre Val de Loire 18-22 avenue de la République - 37700 Saint Pierre des Corps
	<b>Objet local</b>	<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Liaison Tours-Châteauroux - Câble n°239	Arrêté Préfectoral	
		14 avril 1969	
	Liaison Tours-Châteauroux - Câble n°F 239	Arrêté Préfectoral	
		16 janvier 1996	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
T7civ	Servitude à l'extérieur des zones de dégagement	Articles R.244-1 et D.244-1 à 244-4 du code de l'aviation civile	DGAC 50 rue Henry-Farman 75720 PARIS Cedex 15 - 75720 PARIS Cedex 15
	<b>Objet local</b>	<b>Acte de création</b>	<b>Observations</b>
	Tout le territoire national		Tout le territoire national en dehors de la zone de dégagement des servitudes T5

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
T7def	Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement	Articles R.244-1 et D.244-1 à 244-4 du code de l'aviation civile	USID de Tours Caserne Baraguey d'Hilliers - BP 3405 - 37034 Tours CEDEX	
	Objet local	Acte de création	Observations	
	centre de l'aérodrome de Tours-St Symphorien	Arrêté ministériel 03 février 1987	Impacte l'intégralité du territoire de la commune	

*Nota : les éléments dont le code SUP est XX impactent le territoire mais ne font pas encore (ou plus) l'objet de servitudes d'utilité publique.*